

LE COURRIEL D'INFORMATION

n°99 – mardi 03 janvier 2000.

TOTAL : 6 000 000 000

Dans ce numéro

En bref...

Bonne année, bonne santé... Justement !... avec près de 5 000 000 000 de francs de budget (une hausse de 4,5% par rapport à 1999) l OMC se porte bien puisque la facture est réglée par les états membres... avec 6 000 000 000 de francs de résultat net pour 1998 Total se porte bien elle aussi puisque la facture écologique est payée par d autres qu elle. Pour nous, il ne nous resterait qu à nous souhaiter bonne année 2000 en réglant les additions noires laissées sur les côtes et dans nos sociétés ? Il est tout de même temps de passer à l action (voir tous les articles sur Total) et d affirmer haut et fort, clairement, le respect de la personne humaine en construisant une culture de paix (voir Pour un nouveau départ). Bonne année tout de même en espérant que tous nos voeux se réalisent ! (voir A tous les adhérents et amis d ATTAC et Il était une fois...)

Après le naufrage de l Erika

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sanctionner la grande criminalité écologique et instaurer la responsabilité pénale personnelle des PDG

Le désastre écologique et économique provoqué par le naufrage du pétrolier Erika, affrété par la multinationale TotalFinaElf, n est malheureusement qu une conséquence de plus de la dictature de la finance sur toutes les activités humaines.

Faisant passer la « création de valeur » en faveur des seuls actionnaires (plus de 6 milliards de résultats nets pour Total en 1998) au dessus de toute autre considération, la direction de TotalFinaElf utilise les multiples ressources que lui offre la déréglementation ultra-libérale dans son secteur d activité : mépris des droits humains, par son appui à la junte militaire birmane en échange de l acceptation d un projet gazier ; mépris de toute législation sociale, par l utilisation de pavillons de complaisance qui exploitent sans vergogne une main d oeuvre sous-qualifiée et sous-payée ; mépris des impératifs écologiques et des droits des générations futures, par l acceptation délibérée des risques énormes, pour les écosystèmes littoraux, qu entraîne le recours à des bateaux hors d âge ou aux certifications de complaisance, elles aussi.

Tout cela pour gagner quelques dollars de plus et faire grimper le cours de l action, seule véritable préoccupation du PDG Thierry Desmarest qui, après avoir généreusement offert aux associations de bénévoles une journée de son salaire (22 000 F, sans les stock options), annoncera sans doute bientôt un plan de réduction des effectifs, consécutif à la reprise d Elf !

ATTAC exige des pouvoirs publics français et communautaires, dont la responsabilité politique est engagée, la mise en place d urgence de mesures prévoyant, sur le modèle américain, une responsabilité financière illimitée des compagnies pétrolières et autres transporteurs



de produits dangereux pour l'indemnisation des frais occasionnés par le nettoyage des côtes et par leur remise en état, ainsi que des préjudices multiformes causés aux activités marines et littorales. En attendant l'entrée en vigueur de ces mesures, TotalFinaElf doit être mis en demeure par le gouvernement français d'acquitter l'intégralité de ces frais. ATTAC participera à tout mouvement d'opinion dans ce sens.

Mais ATTAC ne saurait se satisfaire du principe « pollueur-payeur » qui, même s'il peut avoir une certaine valeur dissuasive contre la grande criminalité écologique, revient néanmoins à accepter le droit de polluer contre paiement d'un dédommagement. Un tel principe ignore les ravages non quantifiables causés à l'environnement et le franchissement de seuils d'irréversibilité écologique, ainsi que les innombrables détresses humaines qu'aucune somme d'argent ne pourra jamais compenser. Sans parler de ces dénis du respect de la vie que sont la souffrance et la cruauté infligées aux mammifères et aux oiseaux marins, victimes par milliers de la marée noire.

Le principe « pollueur-payeur » doit donc être complété par l'instauration, aux niveaux national, communautaire et international, de la responsabilité pénale personnelle des PDG pour les crimes écologiques commis par leurs sociétés et leurs filiales - en s'inspirant de celle des élus locaux pour des faits infiniment moins graves -, par de lourdes amendes contre les atteintes au patrimoine de l'humanité que sont les océans et les littoraux, et l'environnement en général, et par des mesures préventives draconiennes contre la soif de dividendes (et de stock options) à n'importe quel prix, à laquelle se résume la philosophie des dirigeants des multinationales, et pas seulement de celles du pétrole et des fabricants de produits dangereux.

A cet égard, l'Union européenne, qui prétend vouloir lutter contre les centres financiers « off-shore », ne saurait sans hypocrisie tolérer ces paradis fiscaux du transport maritime que sont les pavillons de complaisance. D'autant que Malte, où était immatriculé l'Erika, est candidate à l'adhésion ! ATTAC demande avec force aux parlementaires et au gouvernement français, ainsi qu'au Parlement européen, d'exiger de la Commission européenne des propositions sérieuses et rapides pour éliminer ces fléaux que sa passivité et sa complaisance ont fait prospérer.

La direction d'ATTAC exprime sa solidarité avec les populations frappées par la marée noire, et notamment avec les membres de ses comités locaux du littoral Atlantique qui, aux côtés des milliers d'autres bénévoles, des fonctionnaires et des agents des services publics, donnent au pays l'image exemplaire de la défense du bien commun face à l'arrogance et à la cupidité criminelle des multinationales.

Déclaration adoptée par le Bureau d'ATTAC, 4 janvier 2000

Prenons Total au mot !

CHARTE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Aucune priorité économique ne s'exerce au détriment de la sécurité dans le travail ou du respect de l'environnement.

Chacun, à tout niveau, doit être conscient de sa responsabilité personnelle à l'égard de la sécurité et de l'environnement et doit en permanence être attentif aux risques d'accident ou de pollution liés à son activité.

Les critères de sécurité et d'environnement sont examinés en priorité dans les décisions concernant tout projet de développement et tout lancement de nouveau produit.

Vis-à-vis des pouvoirs publics et des collectivités locales, le Groupe adopte une attitude constructive de dialogue. Au-delà des objectifs globaux de préservation du milieu naturel, le Groupe s'engage à respecter la sécurité et la qualité de la vie des populations riveraines de ses installations.

Des procédures d'urgence sont systématiquement prévues et régulièrement mises à jour pour faire face en cas de pollution accidentelle. Dans de telles situations la transparence de l'information est la règle.

Le Groupe choisit ses partenaires industriels et commerciaux en fonction de leur aptitude à adhérer aux règles de TOTAL en matière de sécurité et d'environnement.

La volonté permanente de progrès au sein du Groupe se manifeste notamment à travers la formation, la concertation, la mise en oeuvre d'audits internes et externes.

La bonne prise en compte de la sécurité et de la protection de l'environnement est un élément important d'appréciation de la qualité du travail de chacun et, en particulier, des responsables hiérarchiques.



LE PRÉSIDENT, THIERRY DESMAREST
Texte copié depuis le site de Total http://www.total.com/fr/cahier/y_charte.html

Marée noire, appel à action.

Marée noire au large de la Bretagne (France)

Le 12 décembre 1999, le pétrolier "Erika", qui passait à une cinquantaine de kilomètres des côtes bretonnes, s'est brisé en deux. Si aucune victime n'est a déplorer, les conditions météorologiques et le fioul lourd qui s'est répandu (environ 10 000 tonnes) risquent de créer une nouvelle catastrophe écologique en Bretagne. Le lendemain de l'accident les 2 morceaux du navire avaient coulé; ils gisent depuis à 120 m de profondeur. Au final, 28 000 tonnes (dont une partie est encore dans la coque) menacent l'écosystème marin et côtier, et les conditions météorologiques ainsi que la nature du produit (très visqueux et collant) rendent les tentatives de pompages ou de dispersions totalement inefficaces. Seule une nette amélioration de la météo pourrait permettre d'envisager sérieusement le pompage du fioul dispersé en plusieurs nappes. Pour le Cedre (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux) si le produit ne semble pas très toxique, par sa nature type "chewing-gum" les 28 000 T actuelles pourraient être plus polluante que les 240 000 t de l'Amoco Cadiz en 198. La zone de naufrage inquiète également beaucoup les chercheurs, et pour les mammifères et oiseaux marins l'addition risque d'être lourde, d'autant que certaines espèces d'oiseaux risquent d'être particulièrement touchées, le pétrolier ayant fait naufrage dans une zone d'hivernage fréquenté par les pingouins, guillemots, etc... Pour les Verts c'est la société Total qui a pris la grave responsabilité d'affréter un navire fatigué, donc non conforme aux normes de sécurité les plus récentes, immatriculé sous pavillon Maltais, connu comme étant des moins regardants quant aux contrôles de sécurité et d'entretien des navires. En conclusion, la phrase reprise ci-dessous d'un communiqué des Verts, semble recueillir l'assentiment d'un nombre grandissant d'observateurs: "Ce naufrage n'est pas dû à la fatalité. Si Erika s'est cassé en deux, ce n'est ni la faute de la mer, ni, sans doute, celle de l'équipage. C'est celle de la recherche du " toujours moins cher ". Une fois de plus, c'est l'environnement qui en est la victime. "

La FEDEL et Les Verts appellent toutes celles et tous ceux que l'inaction de Total révolte à inonder la compagnie par une campagne de Fax au 01 41 3564 45 et de mails à l'adresse suivante : webmaster@total.calva.net .

COMMENT FAIRE ??

- Copiez-collez le petit texte entre les ##
- Signez le
- expédiez-le à Total
- faites une copie conforme au secrétaire de la FEDEL alain.uguen@wanadoo.fr pour nous permettre d'évaluer l'impact de cette action.

Merci de votre action

################
Monsieur,

L'accident de l'Erika apparaît progressivement comme l'une des plus graves catastrophes écologiques due au transport pétrolier. En faisant transporter votre pétrole par un bateau fatigué sous pavillon de complaisance, TOTAL porte la principale responsabilité de cet accident.

En tant que consom'acteur citoyen, sachez que je serais attentif aux mesures que vous prendrez pour rendre votre activité compatible avec le développement durable au plan économique, social et environnemental.

Aussi je vous invite à vous engager sur 3 points:

1) A financer la prévention et la réparation des dégâts écologiques de la catastrophe ;

2) A pomper intégralement sans attendre le fuel encore présent dans les 2 morceaux du bateau qui constituent deux bombes à retardement

3) A signer et mettre dorénavant en oeuvre une Charte encadrant les transports de votre pétrole, qui prévoirait un engagement à ne pas utiliser des bateaux sous pavillon de complaisance, de plus de 20 ans d'âge, sans double fond ou sans compartiments séparés.

signature
################

TOTAL

Direction de la Communication
Tour TOTAL
24, Cours Michelet
92069 Paris La Défense Cedex
France
Tel : +33 (0)1 41 35 40 00 (Standard)
Fax : +33 (0)1 41 35 28 27
webmaster@total.calva.net



Service actionnaires :
1- Paris
Michel Hourcard
Tour TOTAL
24, Cours Michelet
92069 Paris La Défense Cedex
France
Tel : +33 (0)1 41 35 52 29
fax : +33 (0)1 41 35 52 20
investorel@total.calva.net
2- New York
Robert Hammond
TOTAL American Services
1585 Broadway, 26th Floor
New York, NY 10036-USA
Tel : +1 (212) 969-2810
Fax : +1 (212) 969 29 79
totalnyc@aol.com

Marketing :
Hassan Boukroum
TOTAL Raffinage Distribution
51, esplanade du Général De Gaulle
92907 Paris La Défense Cedex
France
Tel : +33 (0)1 41 35 40 00 (Standard)
fax : +33 (0)1 41 35 83 99
hassan.boukroum@total.com

Fondation d'entreprise TOTAL :
Fondation d'entreprise TOTAL
Tour TOTAL
24, Cours Michelet
92069 Paris La Défense Cedex
France
Fax : +33 (0)1 35 64 66
fondationtotal@total.calva.net

Pour plus d'informations
- FEDEL INFOS NET SPECIAL ERIKA sur demande pour les non-adhérents (élus) et non-donateurs (non-élus) de la FEDEL FEDEL 107 av Parmentier 75011 PARIS
- CIELE (centre d'info sur l'energie environnement) de Rennes a ouvert un forum sur la marée noire de l ERIKA sur son site Internet http://ciele.org/intro.htm
- Autre site celui de radiophare http://www.radiophare.net/erika
- Une page spéciale du site des Verts http://www.verts.imaginet.fr/erika/index.html

A tous les adhérents et amis d 'ATTAC

Paris, le 3 janvier 2000

BONNE ANNEE 2000 !

Ce n'est pas seulement pour me conformer à un rituel de saison - mais les rites, il ne faut pas l'oublier, sont aussi une forme de lien - que, au nom du conseil d'administration d'Attac, je vous présente tous mes voeux pour cette nouvelle année. C'est aussi pour affirmer une volonté que je sais partagée : si 1998 avait été l'année de la naissance de l'association, 1999 celle de son affirmation, en un temps record, comme l'un des acteurs importants du paysage citoyen en France et dans les coordinations internationales, 2000 doit être l'année du renforcement de nos combats et de la diffusion en profondeur de nos analyses et de nos propositions auprès de nos concitoyens.

Rappelons-nous quelques moments significatifs de l'année qui vient de s'écouler : le contre-Davos en janvier, les Rencontres internationales de Saint-Denis en juin, les 110 000 signatures recueillies par la pétition nationale en faveur de la taxe Tobin, la sortie du premier livre d'Attac : Contre la dictature des marchés, les Assises de La Ciotat en octobre, les quelque 80 manifestations anti-OMC du 27 novembre. Ceci sans parler des innombrables rencontres-débats et activités multiformes de nos comités locaux. Attac vit, et vit intensément !

La victoire de Seattle, après celle remportée contre l'AMI en octobre 1998, et la contre-offensive efficace menée contre les OGM montrent que les mouvements citoyens sont désormais en mesure de mettre de sérieux grains de sable dans des logiques ultralibérales que certains prétendaient indépassables. Mettre un coup d'arrêt, cesser de reculer, c'était un préalable nécessaire, mais non suffisant. Il nous faut maintenant avancer, conquérir ou reconquérir les espaces démocratiques mis en coupe réglée par la dictature des marchés.

Ceci désigne nos fronts de lutte immédiats : imposer la mise en place de la taxe Tobin en élaborant, avec tous nos partenaires internationaux, des modalités pour sa gestion et son affectation ; mettre hors la loi les paradis fiscaux (et les pavillons de complaisance qui en sont la variante maritime) ; proposer des alternatives au libre-échangisme forcené qu'incarne l'OMC ; défendre la retraite par répartition, grand acquis de civilisation, contre les tentatives camouflées de la remettre en cause par les fonds de pension et les projets d '" épargne salariale " ; exiger l'annulation de la dette du tiers-monde et réfléchir d'un peu plus près au rôle de la dette publique dans les pays développés ; réformer de fond en comble les institutions financières internationales ; interdire la brevetabilité du vivant...



Sur certains de ces fronts, des organisations - dont plusieurs sont membres d'Attac et d'autres des partenaires éprouvés - ont déjà avancé des propositions. Il nous faudra les faire connaître et les soutenir aux niveaux national, européen et international. Dans d'autres situations, c'est Attac qui sera en première ligne. Mais, dans tous les cas, c'est notre capacité de comprendre - par la formation et l'auto-formation - afin d'intervenir - sur le terrain, après des élus, en direction de couches que nous ne touchons pas encore - qui fera d'Attac le grand mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, le stimulateur démocratique que nous ambitionnons d'être.

Nous avons largement jeté les bases de ce mouvement, avec nos quelque 17 000 membres et 130 comités locaux à la fin 1999. Que 2000 soit l'année de son irrésistible développement !

Bernard Cassen, président d'Attac
attac@attac.org

Il était une fois...

Il était une fois une minuscule planète qui tournait au milieu d un des innombrables systèmes solaires de l univers. Cette minuscule planète était peuplée d êtres humains ridiculement petits dont la durée de vie équivalait à un battement de cil de l univers. Et voilà qu un jour, une petite quantité de ces êtres microscopiques se mit à rêver. Ils sentaient bien que leur minuscule planète était en train de pourrir. Comment cela était-il possible en un temps où les progrès scientifiques et technologiques pouvaient permettre de vivre bien ? Pourquoi ceux qui possédaient déjà tout voulaient encore plus ? Pourquoi fallait-il rajouter des verrous aux portes pour se protéger des étrangers, des inconnus, des visiteurs, des voisins et bientôt des siens ? Pourquoi, le temps d un battement de cil de l univers, fallait-il tout saccager ? Pourquoi leur minuscule planète voulait encore et toujours le sacrifice des uns pour remplir les poubelles des autres ? Comment faire comprendre que la vie est plus séduisante que les coffres-forts, la différence de chacun plus enrichissante que la beauté de l uniforme, que vouloir être seul à décider de la vérité est une marque de faiblesse, que la possession à tout prix n est que source d angoisse permanente, que la vie est un sourire renouvelé chaque jour, et qu ils seraient tous réellement gagnants en terme de rentabilité au long court en créant des actions en bourse pour les échanges entre les gens, la curiosité, l écoute, le regard, la parole échangée, le renouvellement des idées, des expressions, des créations, le respect et l irrespect nécessaire, l enthousiasme, et le désir de l inaccessible étoile. Pourquoi ?

-Parce qu on ne peut pas arrêter la marche de l univers. Parce qu on doit suivre la direction du progrès décidé par quelques-uns qui n en sont pas plus heureux, mais qui sont les plus forts en croyant tout savoir. Et tout faire pour être parmi ces plus forts, les seuls à pouvoir surnager en marchant sur les autres. Il est devenu nécessaire aujourd hui de croire qu être le Premier va rallonger le battement de cil qui nous est destiné, nécessaire de croire que la vie peut s acheter et se vendre et que les échanges ne sont plus qu une virtualité commerciale. Le monde devient de plus en plus dur et mieux vaut s endurcir que de rêver. Tant pis pour le stress, le temps qui passe trop vite, les cauchemars, la haine, la violence et la solitude.

Alors, les quelques centaines de milliers d êtres microscopiques de la minuscule planète qui rêvaient d arrêter la marche délirante de cette machine infernale devenue Maître absolu de leur courte vie, devant l ampleur de la tâche et leur pouvoir microbien, ont eu une idée microscopique : ils ont pris le plus petit grain de sable qu ils ont trouvé, et sans attendre un ordre venu d ailleurs, sans attendre que commence les autres, ils ont lâché chacun le minuscule grain de sable dans le rouage de la machine qu ils avaient devant leur porte...
Et l univers changea...

Bon siècle à tous.
Arlette Fétat - Rédactrice journal@attac.org

Pour un nouveau départ

http://www2.unesco.org/manifesto2000/
Il s'agit d'une campagne de signatures réalisée par l'UNESCO suite à l'initiative d'un groupe de Prix Nobel de la Paix pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. De plus l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé l'an 2000 "Année Internationale de la Culture et de la Paix".

L'ensemble des signatures du Manifeste 2000 sera présenté à l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2000. On espère 100 millions de signatures !

A signer et à diffuser largement autour de vous !

L'an 2000 doit être un nouveau départ, l'occasion de transformer - ensemble - la culture de la guerre et de la violence en une culture de



la paix et de la non-violence. Pareille transformation exige la participation de chacune et de chacun, et doit offrir aux jeunes et aux générations futures des valeurs qui les aident à façonner un monde plus juste, plus solidaire, plus libre, digne et harmonieux et plus prospère pour tous. La culture de la paix rend possible le développement durable, la protection de l'environnement et l'épanouissement de chacun.

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé en novembre 1997 l'an 2000, Année internationale de la culture de la paix. L'UNESCO assure la coordination des activités de l'Année internationale de la culture de la paix dans le monde entier.

Un groupe de Prix Nobel de la paix, réuni à Paris à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, a créé le Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence.

Nana Konadu AGYEMAN-RAWLINGS - Clémence Aissa BARE - Ibrahim BARE - Norman BORLAUG - D. Agustín CONDE BAJEN - Dalaï Lama - Adolfo Perez ESQUIVEL - Don Carlos Roberto FLORES FACUSSE - Don Manuel FRAGA IRIBARNE - Mikhail Sergeyevich GORBACHEV Alpha Omar KONARE - Don Arnoldo Alemán LACAYO - Mairead MAGUIRE - Nelson MANDELA Rigoberta MENCHU TUM - Don Andrés PASTRANA - Shimon PERES - Jose RAMOS HORTA - Joseph ROBLAT - Coretta SCOTT KING - Desmond Mpilo TUTU - David TRIMBLE - Elie WIESEL Carlos Felipo XIMENES BELO ont été parmi les premiers signataires du Manifeste 2000.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/fra/cale>

- Mardi : PARIS 11 – PARIS 15
- Mercredi : PARIS 13
- Jeudi : PARIS CENTRE – PARIS 9 10 – MONTPELLIER – TOULOUSE – RENNES
- Vendredi : NOISIEL